



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 15 FEVRIER 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 60

Votants : 69 (dont 9 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. DUBESSAY (jusqu'à la délibération n°14) – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – H. DUBOSCQ - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY – M. GUYOT – M. MERLE – A. CHAPUIS - C. BOUARD – P. BONNET – G. MAQUIN – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - JL. GUITARD - F. SKVOR - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. J. JOANNET à J. GAILLARD - F. DUBESSAY à J. ROIG (à partir de la délibération n°15) - P. SEMET à J.M. GUERRE - J. BLETTYERY à N. COULANGE - C. GRELET à C. BENOIT - C. MALHURET à F. AGUILERA - MC. STEYER à G. MAQUIN – MO. COURSOL à M. JIMENEZ- C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : Mme I. DELUNEL par S. BEAUVOIR, Vice-Présidente.

Absents excusés : M. F. SZYPULA – P. MONTAGNER, Vice-Présidents.

Mmes et M. F. MINARD – F. HUGUET - J. COGNET - A. GIRAUD - E. GOULFERT – W. PASZKUDZKI - Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 11 décembre 2014 de Vichy Val d'Allier devenue Vichy Communauté par laquelle la communauté d'agglomération a adhéré au SDE 03 pour la compétence optionnelle « infrastructures de recharge de véhicules électriques »,

N°15

OBJET :

ZONES
D'ACTIVITES

ECLAIRAGE
PUBLIC

ADHESION AU
SDE 03

APPROBATION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 22 FEV. 2018

Publiée ou notifiée

le : 22 FEV. 2018

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE 03) et notamment sa compétence optionnelle « maîtrise d'ouvrage, gestion et entretien des installations d'éclairage public »,

Vu l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2016 relatif à l'adhésion des trois communautés d'agglomération de l'Allier au SDE 03,

Considérant que le SDE 03 regroupe actuellement 314 communes de l'Allier et 11 communautés de communes ou d'agglomération, sur la base des statuts approuvés par arrêté préfectoral le 23 décembre 2014,

Considérant que le SDE 03 a été transformé en syndicat mixte fermé à la carte à la suite de la modification des statuts entérinée par Monsieur le Préfet de l'Allier et qu'ainsi les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre peuvent demander leur adhésion et opter pour certaines compétences optionnelles du SDE 03,

Considérant que Vichy Communauté a la compétence de l'éclairage public dans les zones d'activités et autres espaces dont elle a la maîtrise d'ouvrage,

Considérant l'intérêt pour Vichy Communauté de confier la gestion et l'entretien des installations d'éclairage au SDE 03 de façon à unifier les modalités d'exploitation des équipements de ses zones d'activités avec celles des communes où elles sont situées et à réaliser ainsi des économies de moyens et de dépenses,

Considérant que Vichy Communauté est déjà adhérente au SDE 03 pour la compétence optionnelle « infrastructures de recharge de véhicules électriques »,

Propose au conseil Communautaire :

- d'adhérer au SDE 03 pour la compétence optionnelle « maîtrise d'ouvrage, gestion et entretien des installations d'éclairage public » relevant de la responsabilité de Vichy Communauté,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'adhérer au SDE 03 pour la compétence optionnelle « maîtrise d'ouvrage, gestion et entretien des installations d'éclairage public » relevant de la responsabilité de Vichy Communauté tout en précisant que le transfert de compétence vaut transfert des droits et obligations, notamment contrats d'entretien et de fourniture d'électricité, localisation des ouvrages, à l'exception des pouvoirs de police,

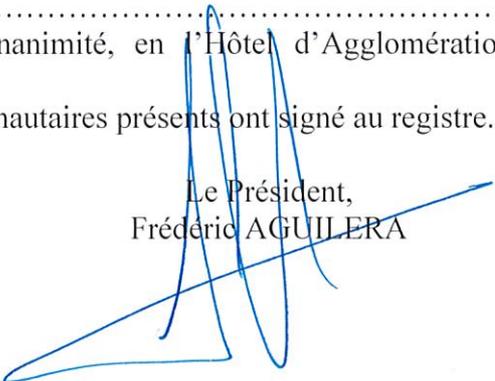
- d'inscrire au budget de la communauté d'agglomération – section de fonctionnement, les frais annuels liés à l'adhésion au SDE 03 pour cette compétence optionnelle,

- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 15 février 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,
Frédéric AGUILERA



ECLAIRAGE PUBLIC DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

ADHESION AU SDE03

Compétence optionnelle « maîtrise d'ouvrage, gestion
et entretien des installations d'éclairage public »

Annexe – Liste des zones d'activités concernées

Zones d'activités économiques	Communes concernées
Les Ancizes 1 et 2	Creuzier-le-Neuf
Vichy Rhue	Creuzier-le-Vieux
Le Coquet	Seuillet Saint-Germain des Fossés
Les Combes	Cusset Le Vernet Vichy
Bioparc	Hauterive
La Tour	Abrest
Monzière	Bellerive-sur-Allier
La Boucharde	Brugheas
Davayat	Saint-Remy-en-Rollat
Les Bats	Saint-Remy-en-Rollat
Les Jarrauds	Saint-Yorre
Mornier	Le Mayet de Montagne

Zone d'activité aéroportuaire	Communes concernées
Aérodrome	Charneil

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°15 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FEVRIER

Objet de l'acte : 2018 ZONES D'ACTIVITES - ECLAIRAGE PUBLIC - ADHESION AU SDE 03
- APPROBATION

.....
Date de décision: 15/02/2018

Date de réception de l'accusé 22/02/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 15FEV2018_15

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20180215-15FEV2018_15-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .6

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine prive

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 15.pdf (99_DE-003-240300426-20180215-15FEV2018_15-DE-
1-1_1.pdf)